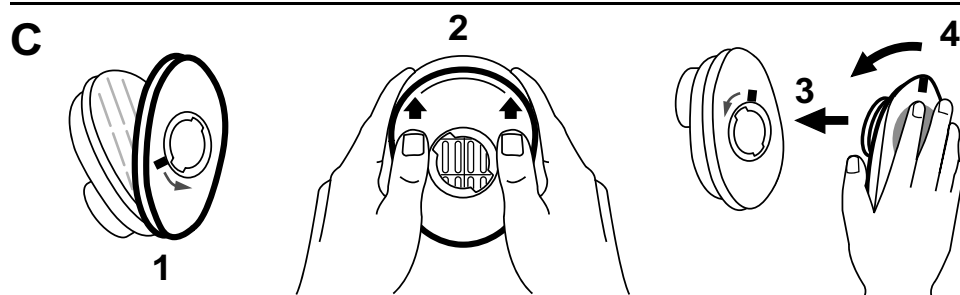
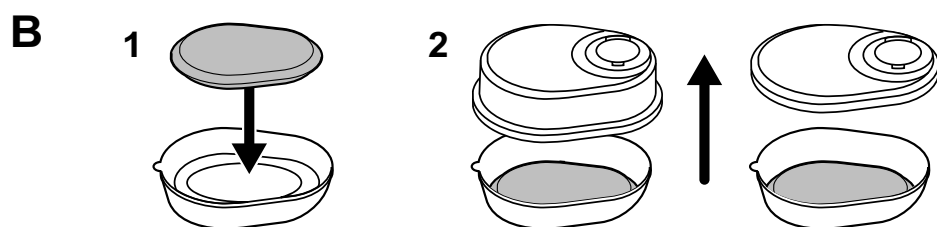
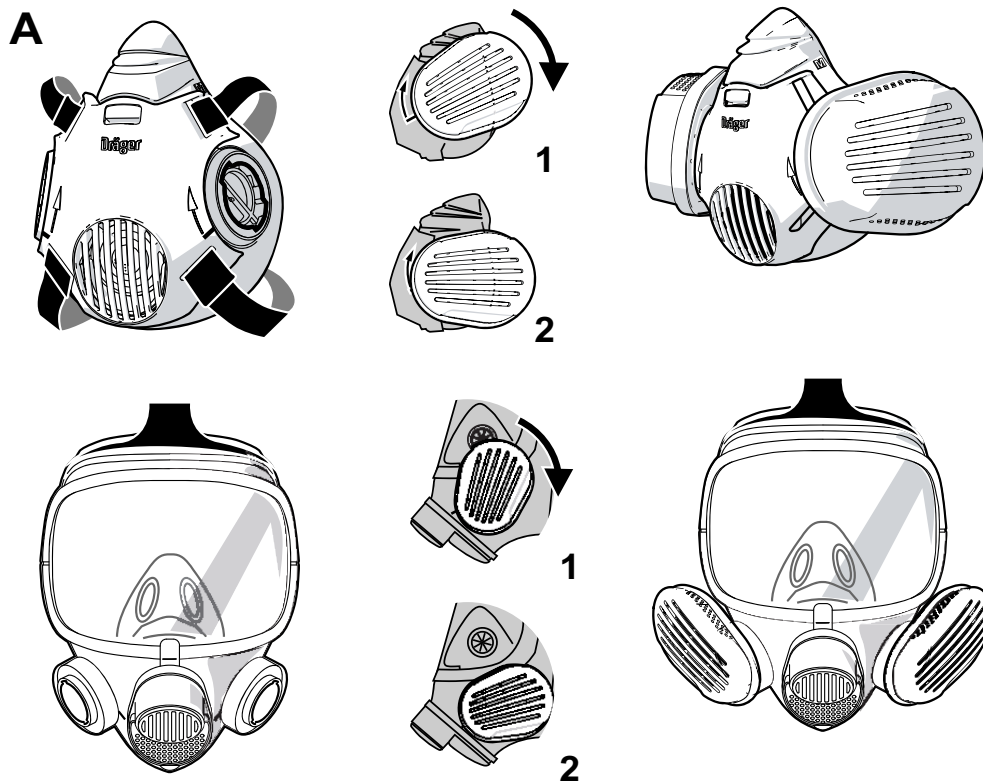
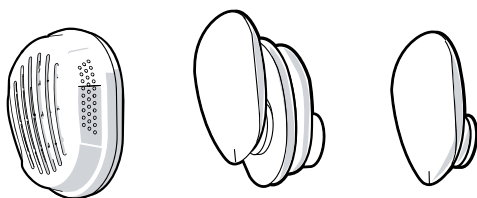


de	Atemfilter Dräger X-plore® Bajonett	Gebrauchsanweisung 📄 4
en	Respiratory filter Dräger X-plore® Bayonet	Instructions for Use 📄 11
fr	Filtre respiratoire Dräger X-plore® baïonnette	Notice d'utilisation 📄 19
es	Filtro respiratorio Dräger X-plore® de cierre de bayoneta	Instrucciones de uso 📄 27
pt	Filtros respiratórios Dräger X-plore® baioneta	Instruções de Uso 📄 35
nl	Ademfilter Dräger X-plore® bajonet	Gebruiksaanwijzing 📄 43
it	Filtri di protezione respiratoria Dräger X-plore® con attacco a baionetta	Istruzioni per l'uso 📄 51
da	Åndedrætsfilter Dräger X-plore® bajonet	Brugsanvisning 📄 59
fi	Hengityssuodatin Dräger X-plore® pikaliitännällä	Käyttöohje 📄 67
no	Pustefiltere Dräger X-plore® bajonett	Bruksanvisning 📄 75
sv	Andningsfilter Dräger X-plore® bajonett	Bruksanvisning 📄 83
et	Õhufilter Dräger X-plore® bajonett	Kasutusjuhend 📄 91
lt	Kvėpavimo filtras Dräger X-plore® su jungtimi	Naudojimo instrukcija 📄 99
lv	Respiratoru filtrs Dräger X-plore® bajonete	Lietošanas instrukcija 📄 107
pl	Filtr oddechowy Dräger X-plore® bagnetowy	Instrukcja obsługi 📄 115
ru	Байонетные респираторные фильтры Dräger X-plore®	Руководство по эксплуатации 📄 123
hr	Respiratorni filter Dräger X-plore® Bajonett	Upute za uporabu 📄 132
sl	Dihalni filtri Dräger X-plore® z bajonetom	Navodila za uporabo 📄 140
sk	Filter na ochranu dýchacích ciest Dräger X-plore® s bajonetovým uzáverom	Návod na použitie 📄 148

cs	Dýchací filtry Dräger X-plore® bajonetové	Návod k použití  156
bg	Дихателен филтър Dräger X-plore® байонет	Инструкция за употреба  164
ro	Filtrele de respirație Dräger X-plore® baionetă	Instrucțiuni de utilizare  172
hu	Légzésszűrők Dräger X-plore® bajonett	Használati utasítás  180
el	Φίλτρο αναπνοής Dräger X-plore® τύπου μπαγιονέτ	Οδηγίες χρήσης  188
tr	Solunum filtreleri Dräger X-plore® bayonet	Kullanım talimatı  196
zh	Dräger X-plore® 卡环式呼吸过滤器	使用说明  204



Pour votre sécurité

Observer la notice d'utilisation ! Toute utilisation du filtre respiratoire suppose la connaissance exacte et le respect de cette notice d'utilisation ainsi que de la notice d'utilisation de la pièce faciale employée (X-plore® 3300/3500, X-plore 3350/3550 ou X-plore 5500¹⁾). Le filtre respiratoire est uniquement destiné à l'utilisation décrite.

Description

Cette notice d'utilisation décrit les filtres à particules à tampon, les filtres à particules non capsulés (X-plore Pure et X-plore Pure Odour), les filtres à particules, les filtres à gaz et les filtres combinés, réunis sous la désignation filtres respiratoires à baïonnette X-plore. Les filtres à particules, les filtres à particules X-plore Pure et les filtres à particules à tampon sont utilisés afin de réduire la concentration de particules nocives dans l'air respiré.

Les filtres à particules X-plore Pure peuvent être montés sur le filtre à gaz avec l'adaptateur Pure ou être directement fixés sur le masque.

Les filtres à particules à tampon peuvent être montés avec un capuchon de tampon sur les filtres à gaz ou être fixés directement avec une plaque de tampon et le capuchon de tampon sur le masque.

Les filtres à particules X-plore Pure Odour ne filtrent pas seulement les particules mais aussi les odeurs gênantes des gaz et vapeurs organiques et des gaz acides (par ex. dioxyde de soufre, chlorure de d'hydrogène, chlore) de l'air respiré. Les valeurs limites du poste de travail pour ces substances ne doivent pas être dépassées, sinon, des filtres à gaz adaptés doivent être utilisés. Les filtres à particules X-plore Pure Odour sont fixés directement sur le masque.

Les filtres à gaz sont utilisés afin de réduire la concentration de certains gaz et vapeurs nocifs dans l'air respiré.

Les filtres combinés sont utilisés en présence à la fois de particules et de gaz ou vapeurs.

Domaine d'application

Les filtres respiratoires à baïonnette X-plore forment un appareil filtrant avec les demi-masques Dräger (X-plore 3300/3500, X-plore 3350/3550) ou les masques intégraux (X-plore 5500).

Les appareils filtrants filtrent l'air inspiré par le porteur et maintiennent certains gaz, vapeurs et particules dans les limites données.

La liste détaillée des substances dangereuses dans la base de données Dräger Voice peut servir d'aide pour choisir le bon filtre respiratoire (voir www.draeger.com/voice).

Homologations

Les filtres respiratoires sont homologués selon :

- EN 14 387:2004+A1:2008
- EN 143:2000/A1:2006
- (UE) 2016/425

1) X-plore® est une marque déposée de Dräger

- TP TC 019/2011²⁾
 - AS/NZS 1716:2012
- Déclaration de conformité:
voir www.draeger.com/product-certificates

Limites d'utilisation

- Ne pas utiliser le filtre dans une atmosphère enrichie en oxygène.
- Du fait de leur conception, les filtres respiratoires Dräger peuvent également être utilisés de façon conforme dans les atmosphères potentiellement explosives des zones 1 et 2 ou 21 et 22 et conformément aux règles de sécurité de l'entreprise.
- Ne pas utiliser les appareils filtrants pour se protéger contre les substances toxiques dont les signes avertisseurs (odeur, goût, irritation des yeux et des voies respiratoires) sont peu perceptibles.
- Les filtres à particules et les filtres combinés protègent contre l'irradiation corporelle par des particules radioactives. Ils n'offrent cependant pas de protection contre le rayonnement de particules radioactives ou les dommages dus au rayonnement.
- Les filtres à gaz avec la désignation A1 ou A2 ne doivent pas être utilisés contre les gaz à bas point d'ébullition. Ceci s'applique également aux filtres polyvalents correspondants.

Explication des symboles

-  Attention ! Observer la notice d'utilisation.
-  À utiliser avant le ...
-  Températures limites de stockage
-  Humidité maximale des conditions de stockage
-  Toujours utiliser deux filtres respiratoires de même type.
- R** Le marquage "R" signifie que le filtre à particules ou la partie du filtre à particules du filtre combiné a été soumis à des tests supplémentaires selon la norme EN 143:2000/A1:2006, ce qui le rend apte être réutilisé après l'exposition à des aérosols (utilisation sur plusieurs équipes).
- NR** Le marquage "NR" signifie que le filtre à particules ou la partie du filtre à particules du filtre combiné ne peut être utilisé que pour une seule équipe après des tests complémentaires selon la norme EN 143:2000/A1:2006.
- D** Test d'accumulation de la poussière de dolomite contre les obstruction selon la norme EN 14387:2004+A1:2008 a été passé avec succès.

2) Non valable pour la référence 6738391

Conditions d'utilisation

Les normes EN 529, EN 14 387:2004+A1:2008 et EN 143:2000/A1:2006 ainsi que les réglementations nationales correspondantes sont déterminantes pour l'utilisation d'appareils filtrants. L'utilisateur d'un appareil filtrant doit être informé de son utilisation, être apte à l'utilisation et supporter une protection respiratoire.

- Respecter scrupuleusement les réglementations nationales en vigueur sur l'utilisation des appareils filtrants (en Allemagne p. ex. DGUV-R 112-190, en Australie et en Nouvelle Zélande p. ex. AS/NZS 1716:2012).



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser l'appareil filtrant, lorsque l'application ou les conditions d'utilisation sont imprécises. Respecter les consignes suivantes lors de l'utilisation.
Son non-respect expose l'utilisateur à de graves problèmes de santé voire à la mort.

-
- Les conditions ambiantes (en particulier le type et la concentration des substances toxiques) doivent être connues.
 - La concentration en oxygène de l'air ambiant ne doit pas descendre sous les seuils suivants :
17 % vol. en Europe sauf aux Pays-Bas, en Belgique, au Royaume-Uni
19 % vol. aux Pays-Bas, en Belgique, au Royaume-Uni, en Australie, en Nouvelle Zélande.
Pour les autres pays, respecter les directives nationales !
 - La température d'utilisation se situe entre -30 °C et 60 °C .
 - S'assurer qu'il n'y a pas de risque de dégradation des conditions ambiantes.
 - Ne pas pénétrer dans des réservoirs, fosses, canalisations, etc. non ventilés avec des appareils filtrants.
 - Vérifier si le filtre respiratoire est approprié: couleur caractéristique, marquage, date de péremption.
 - Vérifier s'il est nécessaire d'utiliser des équipements de protection supplémentaires et s'assurer de la compatibilité de ces équipements.
 - Les filtres à gaz ne protègent pas contre les particules !
Les filtres à particules ne protègent pas contre les gaz et les vapeurs ! Dans le doute, utiliser des filtres combinés !
 - La concentration des gaz nocifs de densité supérieure à l'air peut augmenter à proximité du sol.
 - Pour les composés organiques à bas point d'ébullition (point d'ébullition $\leq 65\text{ °C}$), des règles d'utilisation spéciales et des restrictions d'utilisation doivent être respectées (en Allemagne par ex. DGUV-R 112-190) !
 - Ne pas utiliser un filtre respiratoire endommagé ou un filtre respiratoire dont l'emballage est endommagé !
 - Ne pas utiliser de filtres respiratoires dont la date limite d'utilisation est dépassée (indication sur le filtre respiratoire).

- Les deux filtres respiratoires doivent toujours être remplacés en même temps. Les deux filtres respiratoires doivent toujours venir du même conditionnement.
- Lors de la réutilisation de filtres respiratoires, s'assurer qu'une réutilisation est autorisée et que la durée d'utilisation restante est suffisante.
- Pour l'utilisation des filtres à particules contre les particules de substances radioactives, les substances biologiques véhiculées par l'air et les enzymes, il est indispensable de vérifier si la réutilisation est autorisée; si besoin, s'adresser à Dräger.
- Les paires de filtres dont le poids est supérieur à 300 g doivent être utilisés avec un masque intégral (voir Tableau 1).

Tableau 1:

Type de filtre	Désignation	Numéro de produit	Filtre sans accessoires	plus filtre à particules à tampon	plus filtre à particules Pure
Filtre à gaz (paire)					
	A1	6738872	X	X	X
	A2	6738873	X	X	X
	ABEK1	6738816	X	X	X
	ABE1	6738778	X	X	X
	A2B2	6738775	X	X	O
Filtre à particules (paire)					
	P3 R	6738011	X		
	Tampon P1	6738001	X		
	Tampon P2	6738002	X		
	X-plore Pure P2 R	6738353	X		
	X-plore Pure P3 R	6738354	X		
	X-plore Pure Odour P3 R	6738391	X		
Filtre combiné (paire)					
	A1P3 R D	6738874	X		
	A2P3 R D	6738875	X		
	ABEK1HgP3 R D	6738817	X		
	A2B2P3 R D	6738776	O		
	ABEK2HgP3 R D	6738819	O		

Légende :

- X: peut être utilisé avec le demi-masque X-plore 3300/3500, X-plore 3350/3550 ou le masque intégral X-plore 5500
- O: ne peut être utilisé qu'avec le masque intégral X-plore 5500

Critères de sélection d'appareils filtrants (selon la directive allemande DGUV-R 112-190)

Tableau 2: Sélection de l'appareil filtrant

Appareil filtrant	Facteur¹⁾ de protection²⁾
Demi-masque/quart de masque avec filtre P1	4
Demi-masque/quart de masque avec filtre P2	10
Masque intégral avec filtre P2	15
Demi-masque/quart de masque avec filtre P3 ³⁾ , filtre à gaz ⁴⁾	30
Masque intégral avec filtre P3 ⁴⁾	400

- 1) Pour les appareils filtrants avec filtre combiné, la valeur maximale du multiple de la valeur limite pour le filtre à gaz et de celui pour la partie filtre à particules s'applique.
- 2) Les réglementations nationales peuvent apporter des modifications.
- 3) Pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande (SAI Global) : les filtres P3 n'offrent la protection P3 qu'utilisés en combinaison avec un masque intégral. Utilisés avec un demi-masque, ils n'offrent que la protection des filtres P2 sans restriction d'utilisation.
- 4) Tant que les limites supérieures admissibles, par rapport à la capacité d'absorption des gaz, des concentrations d'utilisation de 1000 ml/m³ (0,1% vol.) dans la classe de filtre à gaz 1 et 5000 ml/m³ (0,5% vol.) dans la classe de filtre à gaz 2 ne sont pas déjà dépassées.

Tableau 3: Filtre à gaz

Type	Couleur caractéristique	Domaine d'application principal	Classe
A	brun	Gaz et vapeurs organiques avec point d'ébullition >65 °C	1 2
B	gris	Gaz et vapeurs inorganiques, p. ex. chlore, sulfure d'hydrogène (acide sulfhydrique), cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) – ne pas utiliser contre le monoxyde de carbone	1 2
E	jaune	Dioxyde de soufre, chlorure d'hydrogène (gaz hydrochlorique) et autres gaz acides	1 2
K	vert	Ammoniac et dérivés organiques	1 2
Hg-P3 ¹⁾	rouge - blanc	Mercure	–

- 1) Durée d'utilisation maximale 50 heures (conformément à EN 14 387:2004+A1:2008, marquage : Hg-P3 : max. 50 h).

Tableau 4: Filtre à particules

Type	Couleur caractéristique	Classe	Pouvoir séparateur	Restrictions
P	blanc	1	faible	Ne pas utiliser contre les substances cancérigènes et radioactives, les substances biologiques véhiculées par l'air appartenant au groupe de risque 3 et les enzymes
		2	moyen	Ne pas utiliser contre les substances radioactives, les substances biologiques véhiculées par l'air appartenant au groupe de risque 3 et les enzymes
		3	élevé	Pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande (SAI Global) : les filtres P3 n'offrent la protection P3 qu'utilisés en combinaison avec un masque intégral. Utilisés avec un demi-masque, ils n'offrent que la protection des filtres P2 sans restriction d'utilisation.

Utilisation

Manipuler le filtre respiratoire avec précaution : éviter les chocs, les chutes, etc!

L'air qui sort du filtre peut être chaud et le corps du filtre peut s'échauffer de manière significative pendant l'utilisation. Cela indique le bon fonctionnement du filtre.

- Ouvrir le sachet juste avant l'utilisation. Ne pas percer le filtre respiratoire avec un objet pointu.
- Raccorder hermétiquement le filtre respiratoire au raccord respiratoire.
N'utiliser les filtres respiratoires et les raccords respiratoires que dans les combinaisons mentionnées (voir Tableau 1).

Utiliser deux filtres respiratoires (filtres à particules non capsulés, filtres à particules, filtres à gaz ou filtres combinés)
(voir figure A)

- Positionner le filtre respiratoire **(1)** – **par rapport aux traits de marquage !** – et verrouiller jusqu'à la butée **(2)** en tournant vers le bas le filtre respiratoire jusqu'à la butée perceptible. Le retrait du filtre respiratoire s'effectue dans le sens contraire.



AVERTISSEMENT

Ne pas insérer d'un seul côté le raccord à baïonnette !
Ne pas plier le filtre respiratoire lors du verrouillage !

Fixer le filtre à particules à tampon (sur le filtre à gaz ou sur la plaque du tampon)

(voir figure B)

- Insérer le filtre à particules à tampon dans le capuchon du tampon (inscription visible de l'extérieur) et enclencher tout autour **(1)**.
- Enclencher le capuchon du tampon avec le filtre à particules à tampon sur le filtre à gaz ou la plaque de tampon **(2)**.
S'assurer que l'assise du filtre à particules à tampon n'est pas modifiée pendant l'utilisation.

Fixer le filtre à particules X-plore Pure (sur le filtre à gaz)

(voir figure C)

- Enficher le côté étroit de l'adaptateur Pure sur le filtre à gaz **(1)**.
- Positionner les marquages sur le filtre à gaz et positionner l'adaptateur Pure.
- Avec les paumes de main, pousser l'adaptateur Pure symétriquement sur le filtre à gaz jusqu'à ce que le côté large de l'adaptateur Pure s'enclenche sur le filtre à gaz **(2)**.
- Appuyer tout le bord de l'adaptateur Pure contre le filtre à gaz.



AVERTISSEMENT

Veiller à ce que les différentes pièces ne soient pas pliées. Si le bord de l'adaptateur Pure ne repose pas symétriquement sur le filtre à gaz, retirer les deux parties et renouveler la procédure.

Sinon, il n'est pas garanti que la liaison soit étanche et que le filtre offre une protection complète.

- Positionner les marquages sur le filtre à particules X-plore et positionner l'adaptateur Pure **(3)**.
- Tourner le filtre à particules X-plore Pure en direction de la flèche jusqu'à la butée dans l'adaptateur Pure **(4)**. Pour tourner le filtre, ne pas le saisir sur un côté, mais comme indiqué dans la figure C pour éviter de le plier.
- Vérifier que le bord de l'adaptateur Pure repose tout autour de manière étanche sur tout son pourtour sur le filtre à gaz.



REMARQUE

Pour le démontage, saisir l'adaptateur Pure sur le côté droit et retirer du filtre à gaz.

Durée d'utilisation

Nous ne pouvons pas donner de valeurs générales indicatives sur les durées d'utilisation, ces durées dépendant essentiellement des conditions ambiantes d'utilisation, par exemple du type et de la concentration des substances nocives, de la consommation d'air de l'utilisateur du filtre, de l'humidité de l'air et de la température.

- Les filtres à gaz doivent être remplacés lorsque l'utilisateur de l'appareil constate une apparition d'odeur, de goût ou d'irritation.
- Les filtres à particules, les filtres à particules non capsulés ou les filtres à particules à tampon doivent être remplacés en cas de nette augmentation de la résistance expiratoire.
- Les filtres combinés doivent être remplacés en cas de claquage et/ou de résistance respiratoire élevée.

Stockage

Stocker le filtre respiratoire utilisé dans des locaux non contaminés avec une humidité normale (<90 % d'humidité relative), à une température comprise entre –10 °C et 55 °C. La durée de stockage maximum des filtres respiratoires ouverts pour la première fois est de 6 mois, à condition de bien les refermer après l'utilisation.

La durée de conservation peut être écourtée si les filtres sont stockés dans d'autres conditions.

Élimination et traitement des déchets

Les filtres respiratoires doivent être éliminés comme des déchets dangereux et traités conformément aux directives locales sur l'élimination des déchets dangereux.